

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A2

OBJECTIFS

Permettre au candidat d'obtenir son permis de conduire type A2. Etre capable de conduire en toute sécurité sans mettre sa vie et la vie d'autrui en danger

PUBLIC

Le candidat devra être âgé d'au moins de 18 ans au moment de l'inscription pour l'apprentissage classique

PRE REQUIS

- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité
- Etre résidant et domicilié en France
- Etre en possession de l'attestation de participation de la journée de défense et citoyenneté pour les stagiaires âgés de 18 ans révolus à 25 ans non révolus

Pour les candidats d'une autre école :

Etre enregistré en Préfecture Disposer d'un livret d'apprentissage à la conduite

NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.).

Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et de matériels informatiques
- Outils pédagogiques et règlementaires (projection exercices dans le cadre de l'apprentissage du Code de la Route)
- Etablissement de parcours routiers adaptés selon la progression du candidat
- Documentation professionnelle
- Une Moto par candidat, adapté à l'apprentissage de la conduite pour le passage de la catégorie A2 du permis de conduire
- Piste Moto A2 privé (voir plan d'accès)

PLANNING DE LA FORMATION

Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

DUREE DE LA FORMATION

Elle sera déterminée grâce à l'évaluation de départ

· CONTENU DE LA FORMATION

Programme de formation conforme au REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) :

1 ête étape : maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

2^{ème} étape : appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

3 time étape : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

46me étape : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

A l'issue, le candidat peut être présenté à l'épreuve du permis A2

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Livret de formation au Permis A2

EVALUATION FIN DE FORMATION

Passage de l'épreuve théorique générale (E.T.G.)

Passage de l'épreuve pratique d'admission plateau après 8h de formation puis 12h pour la circulation

Numéro de déclaration d'activité: 28270208627